



Avocate
spécialiste
du droit de
la famille,
50 ans.

Anne Reiser

Réconciliatrice des genres

Elle prétend n'avoir fait aucun choix de vie en fonction de son sexe. On croit sur parole cet ouragan de femme, qui vous assaille d'un flot de paroles directes et sonores. Si Anne Reiser avait pensé faire carrière dans la banque privée, elle y a renoncé: «Impossible de devenir associée avec mon caractère!» Tant mieux pour les familles, la dame a mis sa fougue au service de la pacification des ménages. Spécialiste du droit de la famille, l'avocate genevoise incarne le postféminisme: «Les hommes et les femmes sont les uns et les autres discriminés, constate-t-elle. Dans certaines situations, c'est politiquement incorrect d'être un homme. A leur place, jamais je ne

supporterais qu'on me dise de payer la pension alimentaire pour les enfants et de me taire: c'est important d'être reconnu dans sa contribution.» Dans la guerre des sexes qu'enclenchent les séparations, elle bataille pour faire reconnaître la complémentarité des parents, notamment grâce à l'autorité partagée d'office. Une notion qui fait son chemin, vu la montée des associations défendant les droits des pères. Prochain combat? Le mariage à durée déterminée. «L'union actuelle a été inventée à une époque où l'on avait le bon goût de mourir à 50 ans», ironise Anne Reiser. L'avocate planche sur un contrat de trois à cinq ans, renouvelable. «Les couples seraient plus sécurisés par la courte durée que par l'illusion d'une fausse éternité.» Une façon de concubiner en bonne intelligence et de prendre soin d'une union jamais acquise. **O TASHA RUMLEY**